Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Histoire (France) > Histoire & mémoire > La France en Algérie (1945-1962) > L'étrange défaite des historien·ne·s - La fermeture en France des archives

L'étrange défaite des historien·ne·s - La fermeture en France des archives

vendredi 19 juin 2020, par <u>Collectif des jeunes chercheur·se·s privé·e·s d'archives</u> (Date de rédaction antérieure : 16 juin 2020).

Selon M. Macron, « la guerre d'Algérie reste un impensé », et il y a « tout un travail à faire avec les historiens, mais cela prend du temps »... Une histoire que les historien·ne·s travaillent à écrire depuis des décennies. Mais depuis janvier 2020, les archives ouvertes dans les années 1990 ont été brutalement rendues inaccessibles, rendant ce travail impossible. Avec la LPPR en préparation, notre génération d'historien·ne·s est doublement sacrifiée.

Monsieur le Président de la République,

Vous réclamant des liens qui vous unissaient à Paul Ricœur, vous n'avez cessé durant la campagne présidentielle de 2017 de manifester l'importance que vous attachiez alors à l'histoire et à la mémoire. En septembre 2018, au nom de la République française, vous reconnaissiez enfin le rôle de la France dans l'assassinat de Maurice Audin [1] et la pratique de la torture durant la guerre d'Algérie. Depuis, nous ne pouvons que constater une incohérence manifeste entre vos discours réguliers sur l'histoire de France et l'action de votre gouvernement concernant les archives de l'État.

Vos propos rapportés dans *Le Monde* du 10 juin 2020 [2] nous poussent à réagir. Selon vous, « la guerre d'Algérie reste un impensé ». Abondant dans ce sens, vos collaborateurs soulignent qu'il y a « tout un travail à faire avec les historiens, mais cela prend du temps ». Quel étonnement mais surtout quel mépris! Depuis des décennies, les historiennes et les historiens n'ont eu de cesse de travailler sans relâche à l'écriture de cette histoire, mettant à profit l'ouverture des archives depuis les années 1990. Or, depuis janvier 2020, ces mêmes archives nous sont de nouveau inaccessibles, par l'application brutale et sans préavis d'une instruction générale interministérielle de 2011, restée jusque-là lettre morte.

Quand la main gauche de l'Etat invite à travailler sur l'histoire pour apaiser les mémoires, sa main droite prive brutalement historiennes et historiens du matériau nécessaire à cette entreprise. En avril 2020, vous ouvriez à grands renforts de déclarations médiatiques, l'accès à quelques dizaines de dossiers portant sur les disparus de la guerre d'Algérie. Pourtant, dans le même temps, votre gouvernement avalisait la fermeture de milliers de cartons d'archives conservés au Service Historique de La Défense et aux Archives Nationales [3], empêchant une grande partie du travail historique sur la période contemporaine. Jusqu'à l'an dernier, nous, jeunes historiennes et historiens qui avons l'habitude de travailler en France comme à l'étranger, nous réjouissions encore des facilités d'accès aux archives françaises. Régies par le code du Patrimoine, elles relevaient alors du

fonctionnement normal d'un régime démocratique. Aujourd'hui, force est de constater que ce n'est plus du tout le cas.

Votre gouvernement impose désormais de faire déclassifier avant communication, par le service versant, tout papier ayant un jour été tamponné « Secret Défense », soit une immense partie des archives policières, militaires et diplomatiques depuis le 1^{er} août 1954. Et ce, quand bien même ils étaient auparavant librement communicables, en vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008. Le nombre de documents concernés dépassant très largement les capacités de travail des services et les administrations pouvant librement refuser la déclassification, vous laissez organiser de facto l'inaccessibilité de pans entiers des archives contemporaines françaises. Triste « nouveau monde » où une opacité d'un autre temps vient de balayer les aspirations à la transparence et au débat démocratique. Pourquoi vouloir à ce point empêcher l'écriture rigoureuse de l'histoire de la République française dans la seconde moitié du XX^e siècle ?

Jeunes historiennes et historiens, nous n'avons que trop peu de temps pour mener à bien nos recherches, qu'elles soient de master, doctorales ou post doctorales. Cette décision politique subite et incompréhensible de fermeture des archives met en péril nos travaux. À cela s'ajoute la LPPR en préparation, qui fait peser une lourde hypothèque sur notre avenir professionnel [4], rendant encore plus précaire et plus difficile notre insertion dans le monde de la recherche. Notre génération d'historien·ne·s est donc doublement sacrifiée.

Dans ces conditions, nous vous le demandons Monsieur le Président, comment pensez-vous que nous puissions continuer à effectuer « ce travail » que vos collaborateurs appellent de leurs vœux ? Ces règles absurdes imposées sous votre présidence aboutissent à priver les citoyen·ne·s des archives nécessaires à la construction de leur histoire. Tant qu'elles subsisteront, regretter le manque d'interlocuteurs historiens constituera une marque de cynisme qui n'a pas sa place dans une démocratie du XXI^e siècle.

~ 11 ··· 1	•		• /	1, 1.
an titaalla' i	c iaiinac	Charchallr.c	a.c nriva.a.c	d'archivo
Concent de	o journes	chereneur s	e·s privé·e·s	u ai ciiive

P.-S.

- « L'étrange défaite des historien·ne·s ». MEDIAPART. Le blog de Jeunes chercheur·se·s privé·e·s d'archives. 16 juin 2020 :
- https://blogs.mediapart.fr/jeunes-chercheur-se-s-prive-e-s-d-archives/blog/160620/letrange-defaite-des-historien-ne-s
- Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.

Notes

- [1] Disponible sur ESSF (article 46038), <u>Tortures et guerre d'Algérie : Macron reconnaît la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat de Maurice Audin</u>.

- [3] Disponible sur ESSF (article 53749), <u>Secret défense contre l'histoire (France)</u> : fermeture des archives des répressions coloniales.
- $\hbox{[4] $http://www.sauvonsluniversite.fr/spip.php?article8594}$